

**SAS HUISSIERS REUNIS**

**Office de Mornant**

**David DI FAZIO – Lionel DECOTTE - Alexis DEROO – Xavier DELARUE**

*Huissiers de Justice Associés*

13 Rue Louis Guillaumond

69440 MORNANT

Tel : 04 78 44 02 14

Fax : 04 78 44 14 75

[www.huissiers-reunis-mornant.fr](http://www.huissiers-reunis-mornant.fr)



**PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION**

Dossier 2949215

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,  
Et le VINGT AVRIL à 9 heures 50,**

**A LA REQUÊTE DE :**

**Monsieur le Comptable du Trésor Public** chargé du recouvrement, Service du Pôle de recouvrement spécialisé du Rhône, domicilié au Centre des Finances Publiques, 3 rue de la Charité 69239 LYON Cedex 02.

Ayant pour Avocat constitué, **Maître Sandrine GEVREY**, Avocat au Barreau de VILLEFRANCHE SUR SAONE y demeurant 14 boulevard Etienne Bernard 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE, au Cabinet duquel domicile est élu.

Ayant pour Avocat **Maître Florence CHARVOLIN**, Avocat associé de la SELARL ADK, avocat au Barreau de LYON y demeurant à 69003 LYON Immeuble le Britannia 20 Boulevard Eugène Deruelle, au Cabinet de laquelle domicile est élu.

Et élisant domicile au cabinet dudit Avocat en tant que besoin, ainsi qu'en les bureaux des Mairies de tous lieux d'exécution.

**AGISSANT EN VERTU ET POUR L'EXECUTION :**

- Taxe sur la valeur ajoutée du 01/01/2015 au 31/08/2017, mise en recouvrement le 16 août 2018
- Amende fiscale du 01/01/2015 au 31/12/2016, mise en recouvrement le 16 août 2018

Garanties par :

- Hypothèque judiciaire provisoire du 28 juin 2018 publiée au SPF de VILLEFRANCHE SUR SAONE le 6 juillet 2018 sous les références 6904P06 2018V2198, repris pour ordre par acte du 23 mai 2019 publié le 24 mai 2019 sous les références 6904P06 2019V1645, et hypothèque judiciaire définitive s'y substituant du 11 octobre 2018 publiée au VILLEFRANCHE SUR SAONE le 16 octobre 2018 sous les références 6904P06 2018V3406, repris pour ordre par acte du 18 octobre 2019 publié le 22 octobre 2019 sous les références 6904P06 2019V3231.
- Hypothèque légale du Trésor du 11 octobre 2018 publiée au SPF de VILLEFRANCHE SUR SAONE le 16 octobre 2018 sous les références 6904P06 2018V3403.
- Un commandement de payer valant saisie immobilière signifié par acte de mon ministère en date du 23 MARS 2022

**POURSUIVANT L'EXECUTION CONTRE :**

**Monsieur** \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_ de nationalité Française, demeurant

Lequel est propriétaire **d'un ensemble immobilier :**

→ Sur la commune de SAINT VINCENT DE REINS (69240), 7 rue de la Goutte

Dans un ensemble immobilier, composé d'une bâtiment à usage d'habitation élevé sur rez-de-chaussée de deux étages avec grenier au-dessus et parcelles de jardin attenantes,

Cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AI	111	La Goutte	00a 97ca
AI	112	La Goutte	02a 44ca
AI	113	La Goutte	02a 66ca
AI	114	La Goutte	01a 26ca

Total : 07a 33ca

- **Lot n°8 :**

Au rez-de-chaussée de l'immeuble, côté route départementale n°9, un appartement d'une superficie de 17,09 m<sup>2</sup> et une cave d'une superficie de 5,71 m<sup>2</sup>, avec escalier intérieur permettant l'accès au lot n°11.

Avec les 62/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- **Lot n°9 :**

Au rez-de-chaussée de l'immeuble, côté route départementale n°9, un appartement d'une superficie de 29,34 m<sup>2</sup>.

Avec les 55/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.



# CONSTATATIONS

L'immeuble saisi est situé au Nord/Ouest de la rue. La façade est en pierres sèches apparentes. Les cadres des ouvrants sont en pierres dorées

L'accès à la première partie de l'immeuble se fait, depuis le Sud/Est, par une porte vitrée en châssis bois, à trois battants, sécurisée par grilles de défense en fer forgé. Les vitres sont martelées. Une des vitres est condamnée par une planche de bois.

Cette porte ouvre sur une pièce.

## REZ-DE-CHAUSSEE

### PIECE PRINCIPALE :

Le sol est composé d'une dalle béton fissurée. La base des murs est habillée de plinthes en bois.

Les murs sont bruts ou défraichis. Ils sont équipés de cimaises en partie centrale. Le plafond est peint en blanc. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

L'installation électrique est obsolète. Elle est enfermée dans des goulottes fixées en saillies. Le tableau électrique est présent. Le compteur présente un index de **58324 kWh**

La pièce est équipée, au Nord/Ouest, d'une bibliothèque encastrée. Un autre meuble est également encastré.

Présence d'un tableau électrique avec le **compteur** qui présente un **index de**. Je constate que l'électricité est ancienne.

Cette pièce est percée au Sud, d'un cadre dépourvu de porte, ouvrant sur une pièce au Sud et en partie Sud du mur Ouest, d'une porte battante ouvrant sur une cave.

### CAVE A L'OUEST DE LA PIECE PRINCIPALE :

Il s'agit d'une pièce aveugle.

Le sol est en terre battue, Les murs sont soit en briques, soit enduits, soit en pisé. Le plafond à la française est usagé. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule en suspension.

Cette pièce enferme une fosse septique en béton hors sol.

### PIECE AU SUD DE LA PIECE PRINCIPALE :

Elle est de même composition que la pièce précédemment constatée.

Le sol est composé d'une dalle béton fissurée. La base des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs sont bruts ou défraichis. Ils sont équipés de cimaises en partie centrale. Le plafond est peint en blanc. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

Celui-ci est percé d'une empreinte rebouchée au Nord/Est. Je note la présence d'un corps de cheminée fixé en partie Ouest de la cueillie supérieure Sud.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en simple vitrage martelé sur châssis bois, perçant le mur Est. Elle est sécurisée par volet en bois.

A l'encoignure Nord/Est je note la présence du **compteur d'eau** lequel présente un **index de 17m3**.

Les tuyauteries en cuivre sont apparentes. Elles sont équipées de plusieurs robinets.

Le mur Nord de la pièce est percé du cadre assurant la circulation avec la première pièce visitée et, en partie haute, d'un trou circulaire à l'Ouest du cadre précité.

L'installation électrique est obsolète. Elle est enfermée dans des goulottes fixées en saillies.

Présence d'un tuyau gaz lâche à l'encoignure Sud/Est.

A l'encoignure Sud/Ouest, présence d'une cuve à fuel sur pieds, reliée et branchée.

La partie Nord du mur Est est percée d'une porte post-formée en bois ouvrant sur un hall de distribution desservant, au Nord, la cave à l'Ouest de la première pièce visitée et, au Sud, une pièce sous escalier dont l'accès se fait par une porte post-formée en bois.

#### PIECE SOUS ESCALIER :

Il s'agit d'une pièce aveugle.

Le sol est composé d'une dalle béton brute. Les murs enduits sont humides et affectés de salpêtre. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

A noter la présence d'une rigole à la cueille inférieure Ouest de cette pièce et une percée à l'encoignure Sud/Est, visiblement taillée dans la roche. L'humidité est constante.

#### ESCALIER :

Il s'agit d'un escalier demi-tournant en bois avec main courante en bois. Les limons sont également en bois. Les murs de l'escalier sont enduits. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique délogée.

Quasiment à l'entresol je note la présence d'une porte plane en bois ouvrant sur l'extérieur.

### PREMIER ETAGE :

#### HALL :

L'escalier mène à un hall dont le sol est souple, les plinthes sont en bois laqué, les murs sont enduits. Le plafond est peint en blanc. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

Ce hall dessert, au Nord, un WC.

#### WC :

L'accès se fait par une porte post-formée en bois équipée d'une serrure avec condamnation.

Il s'agit d'une pièce aveugle dont le sol est souple. La base des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs et le plafond sont tapissés.

Je note la présence d'une trappe sur escalier ou un placard fermé par deux portes battantes.

L'équipement sanitaire est composé d'une cuvette anglaise asséchée surmontée d'une chasse d'eau dorsale à bouton poussoir deux débits.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique fixée en saillie et alimentée par un câble en saillie fixé au linteau.

A l'Est du hall, présence d'une porte post-formée percée d'une chatière, ouvrant sur une pièce à usage de cuisine.

#### CUISINE :

Le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. La partie basse des murs est peinte. La partie haute est tapissée. Le plafond est crépi de couleur blanche. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre à double battant, en simple vitrage sur châssis bois, donnant sur la rue de la Goutte. Les revêtements du plateau et de l'allège sont délités ou ont chuté partiellement.

La pièce est chauffée par un poêle de marque DEVIL de facture assez ancienne. Celui-ci est fixé au mur Sud, juste à l'Est de la porte d'accès à cette pièce.

L'équipement sanitaire est composé d'un meuble supportant une vasque avec égouttoir, alimentée par un robinet suspendu à une tête relié à un appareillage de marque REGENT.

L'éclairage artificiel est assuré par un bloc néon fixé en partie Est du mur Sud et par un autre néon fixé au plafond.

Le mur Nord est percé, en partie centrale, d'un cadre dépourvu de porte ouvrant sur une pièce en enfilade à usage de salon.

#### SALON :

Le sol est souple. Celui-ci est craquelé et usagé. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs et le plafond sont tapissés. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées. A noter des percées et des délitements du plafond et de la partie haute du mur Nord.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en simple vitrage sur châssis bois. L'allège et le tableau sont en bois. Un convecteur électrique est fixé à l'allège.

Les prises électriques et interrupteurs sont installés en saillie. L'installation électrique est obsolète.

Le mur Nord est percé d'une porte post-formée donnant accès, en enfilade, à une salle de bains.

#### SALLE DE BAINS :

Le sol est habillé de dalles thermoplastiques. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs sont peints de couleur bleu ou crépis. Le plafond est crépi en blanc. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en simple vitrage sur châssis bois. La fenêtre, les tableaux et l'allège sont dégradés.

Je note la présence d'un baignoire sabot de forme carrée est alimenté par un robinet mélangeur relié à un flexible de douche et pomme de douche.

Je note également la présence d'une vasque en émail sur équerres alimentée par un robinet mélangeur.

L'installation sanitaire est obsolète.

A noter la présence d'une prise électrique. Une autre prise électrique est présente au Nord/Ouest de la salle de bains.

Le mur Nord de cette pièce est percé d'une porte vitrée à vitrage armé ouvrant, en enfilade à une pièce à usage de chambre en enfilade.

### PREMIERE CHAMBRE :

Le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs et le plafond sont tapissés. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

A noter, la présence d'un placard mural à l'encoignure Sud/Est, celui-ci est ouvert.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en simple vitrage sur châssis bois. L'allège est équipée d'un convecteur électrique.

L'installation électrique, fixée en saillie, est obsolète.

L'éclairage artificiel est assuré par une suspension.

Le mur Ouest est composé de panneaux vitrés armés et d'une porte battante vitrée en vitrage armé.

Cette porte ouvre sur une autre pièce en enfilade à usage de chambre.

### DEUXIEME CHAMBRE :

Le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. Les murs sont tapissés et le plafond est crépi en blanc.

Au Sud de la pièce, je note la présence d'une porte post-formée fermée à clé, ouvrant sur les communs.

Au Sud/Ouest, je note la présence d'un placard ouvert à usage de penderie.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre sécurisée par volet ouvrant sur un jardinet et sécurisée côté rue par un garde-corps béton, entourée par un mur béton. Le terrain est en friche.

### BATIMENT SUIVANT :

#### REZ-DE-CHAUSSEE

Puis, en ressortant je note la présence d'une porte n°5 et au Nord, après confirmation du voisinage, je note la présence d'une autre porte avec fenêtre condamnée faisant toujours partie du même bâtiment.

Il s'agit d'une porte en partie vitrée et en partie en bois de facture assez ancienne qui ouvre sur une vaste pièce.

#### PIECE PRINCIPALE :

Le sol est composé d'un plancher. Les murs habillés de papier peint, sont équipés de cimaises en partie centrale. Le plafond est peint en blanc. Le plancher est moisi par endroits, notamment au-devant de la porte perçant le mur Nord. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

Je note la présence d'un tableau électrique mais le compteur est absent.

L'éclairage artificiel est assuré par un bloc néon.

La pièce est équipée d'un placard mural fermé par une porte au Sud/Ouest.

Au Nord/Est de la pièce, présence d'un escalier desservant le premier étage.

Un dégagement est présent au Nord/Ouest de la pièce.

En enfilade à l'Ouest je note la présence d'une cave.

#### CAVE :

Le sol est en terre battue. Les murs sont composés de pierres ou de briques. Le plafond est composé d'ourdis ou de briques.

L'éclairage artificiel est assuré par une ampoule fixée sur applique.

Les pièces sont encombrées.

#### PIECE AU NORD DE LA PIECE PRINCIPALE :

Il s'agit d'une sorte d'alcôve sous escalier dont le sol est composé d'une dalle béton. Les murs sont bruts. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont usagées.

A noter, la présence du compteur d'eau lequel est complètement jonché de fientes ou de saletés.

Cette pièce est équipée d'une vasque en émail sur équerres et d'étagères à l'Ouest.

#### ESCALIER D'ACCES AU PREMIER ETAGE :

L'escalier est en bois, il est recouvert de fientes.

Les murs sont enduits de couleur jaune.

Le plafond, peint en blanc, est affecté d'un dégât des eaux.

Cet escalier dessert une vaste pièce.

#### PREMIER ETAGE

##### PREMIERE PIECE :

Le sol est souple. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes. Les murs sont tapissés. Le plafond est peint blanc. Celui-ci est affecté d'un dégât des eaux. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont défraîchies.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant, en simple vitrage, sur châssis bois. Les tableaux et l'allège de la fenêtre présentent des chutes de peinture.

L'éclairage artificiel est assuré par une suspension fixée au plafond.

L'installation électrique est obsolète.

La pièce est équipée d'un placard mural à l'encoignure Sud/Est.

Le mur Ouest est percé d'un châssis fixe à vitrage armé et d'une porte vitrée à vitrage armé ouvrant sur une pièce en enfilade à usage d'alcôve.

#### PIECE SUIVANTE:

Le sol est composé de plancher. La cueillie inférieure des murs est habillée de plinthes en bois. Les murs sont tapissés. Le plafond peint en blanc est fissuré. Les surfaces semblent de facture ancienne et sont défraichies.

Je constate qu'une douille dépourvue d'ampoule pendante au plafond.

Au Nord/Ouest je note la présence d'un placard mural fermé par portes battantes.

L'installation électrique est obsolète. Un dégât des eaux est présent.

#### TERRASSE/JARDIN :

L'accès se fait depuis l'entresol de la première partie du bâtiment.

Je note la présence d'un escalier montant au Sud/Ouest, équipé d'une main courante tubulaire métallique.

Les surfaces sont défraichies. Les espaces verts sont en friches.

#### GENERALITES :

Les locaux semblent abandonnés. Ils sont vétustes et encombrés de différents objets et meubles.

L'électricité semble coupée, de même que l'eau.

Les fenêtres extérieures sont dépourvues de volets

*(voir clichés photographiques)*

**Ayant terminé par-là mes constatations à 12 heures environ et répondu à la mission qui m'avait été confiée, j'ai de tout ce que dessus rédigé le présent Procès-verbal de Constat pour être remis au requérant et pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé divers clichés photographiques pris par mes soins.**

**Clos et signé pour le présent Procès-verbal de Constat.**

Xavier DELARUE  
Huissier de Justice



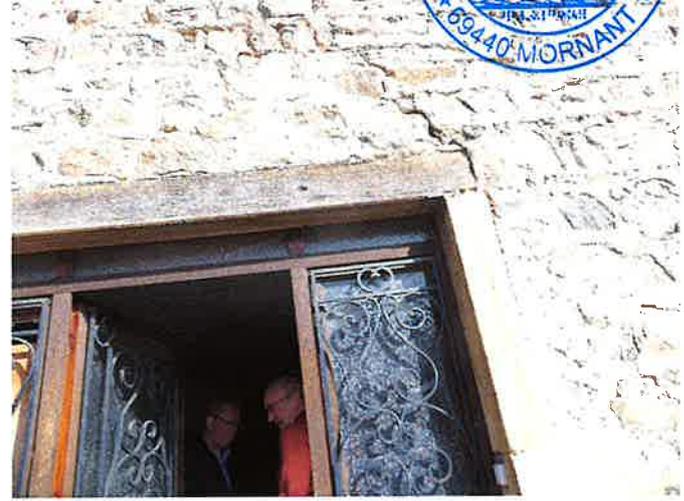
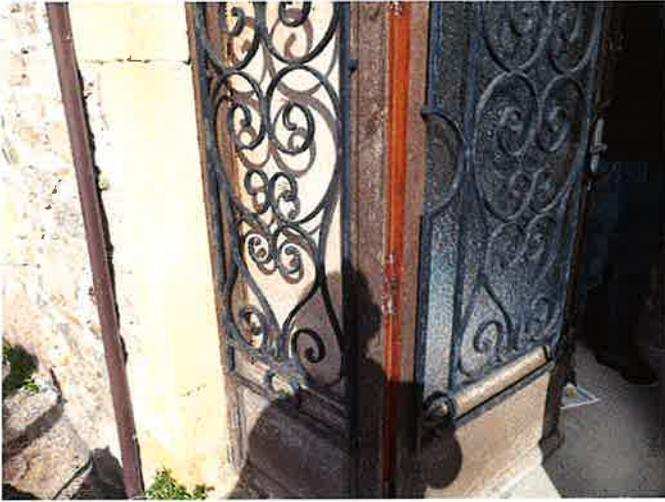
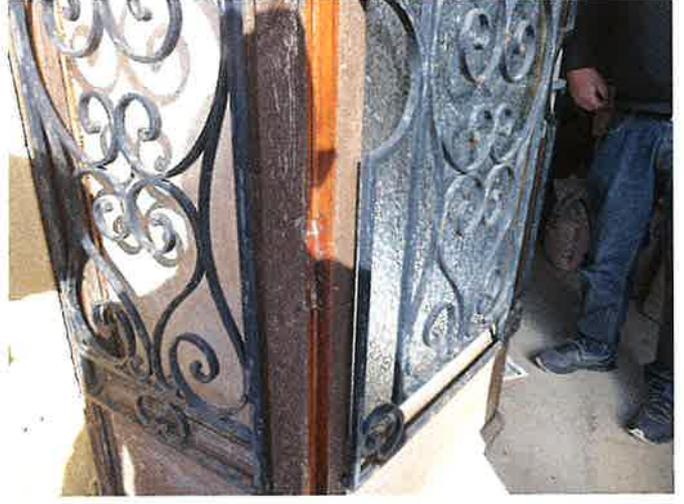
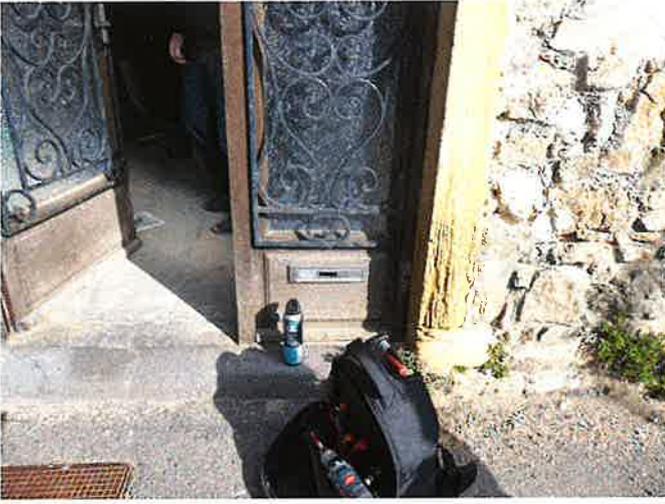


**CLICHES**

**PHOTOGRAPHIQUES**

---





DELARUE  
69440 MORNANT

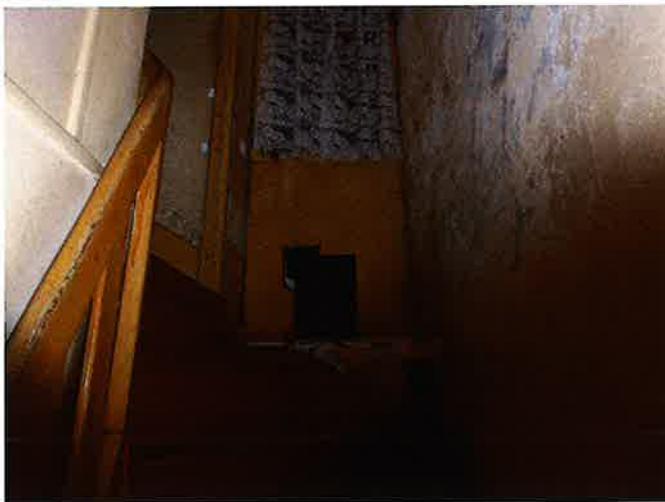




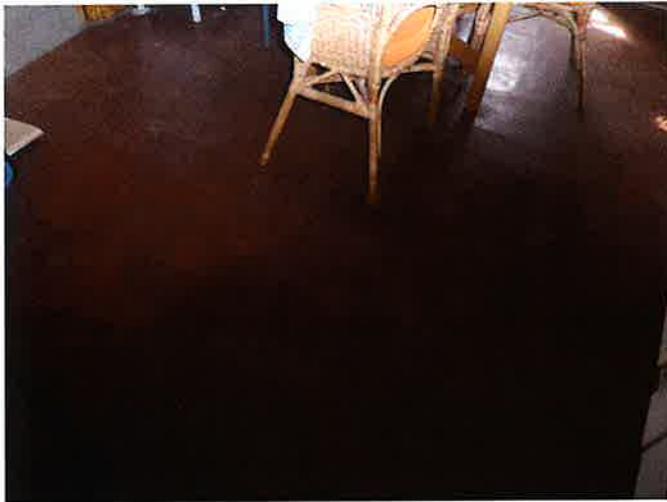
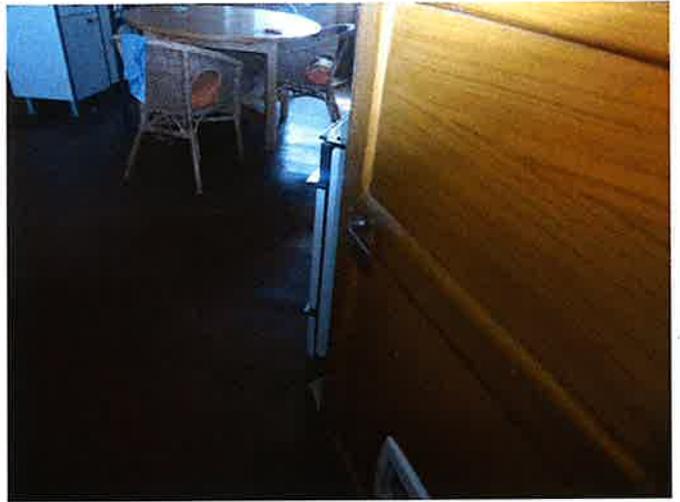


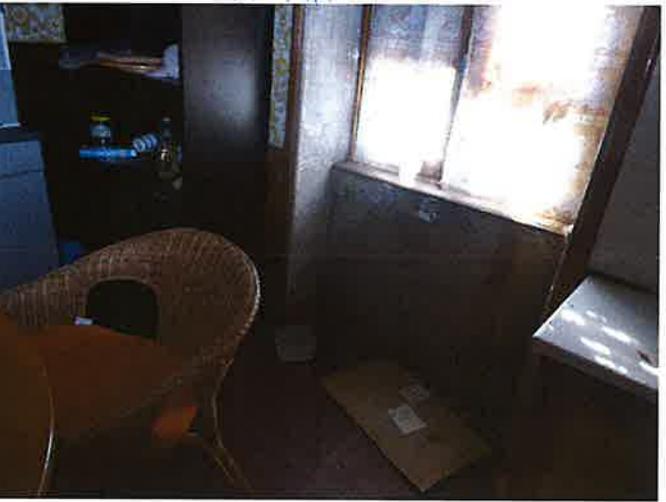






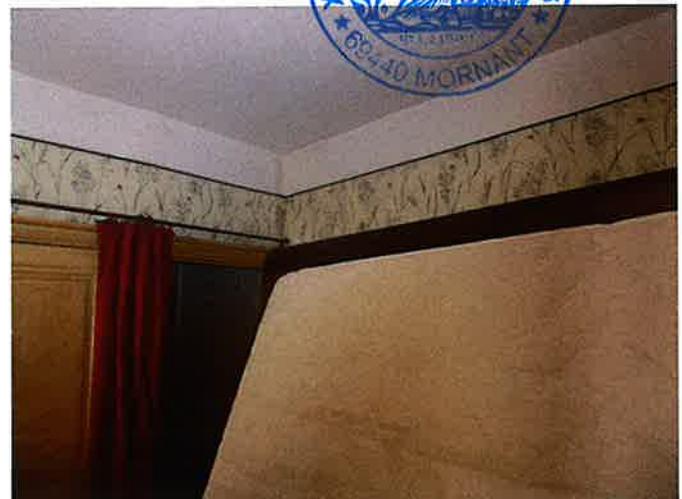


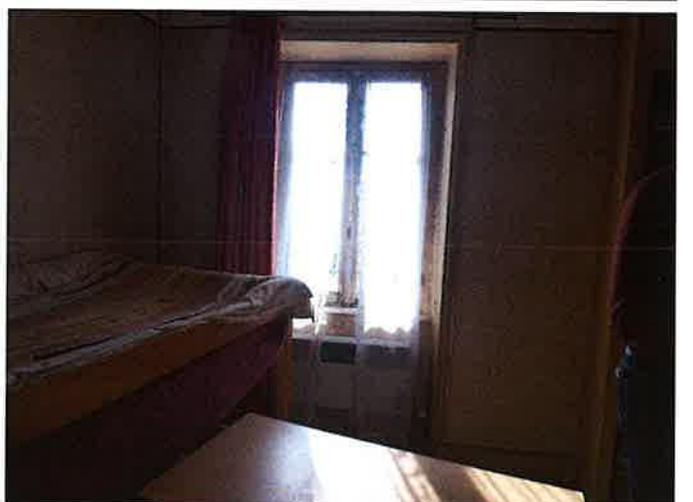
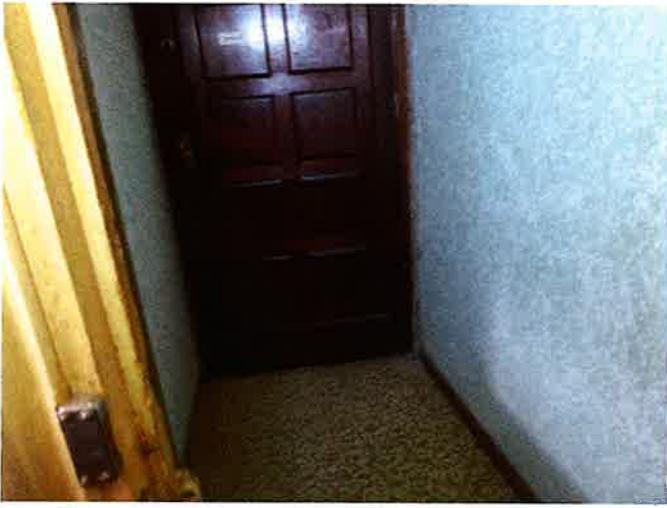


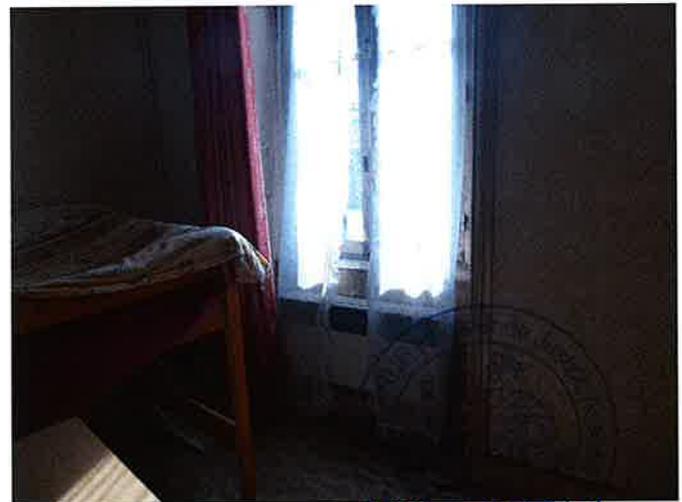


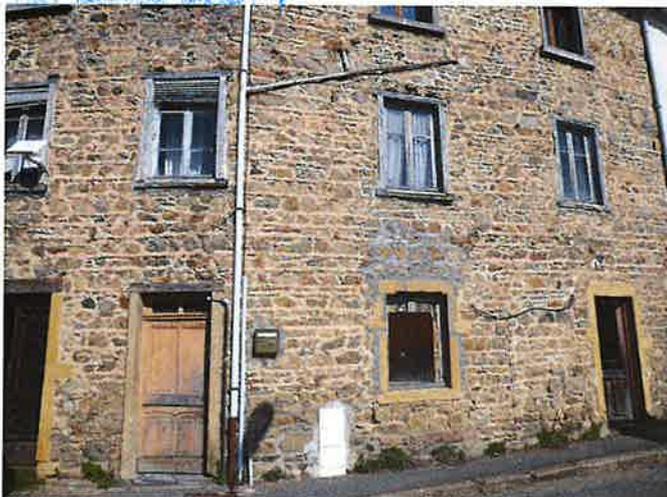












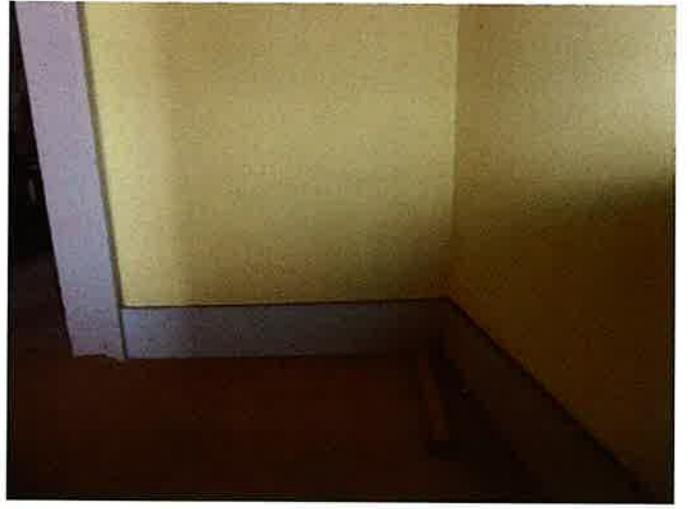






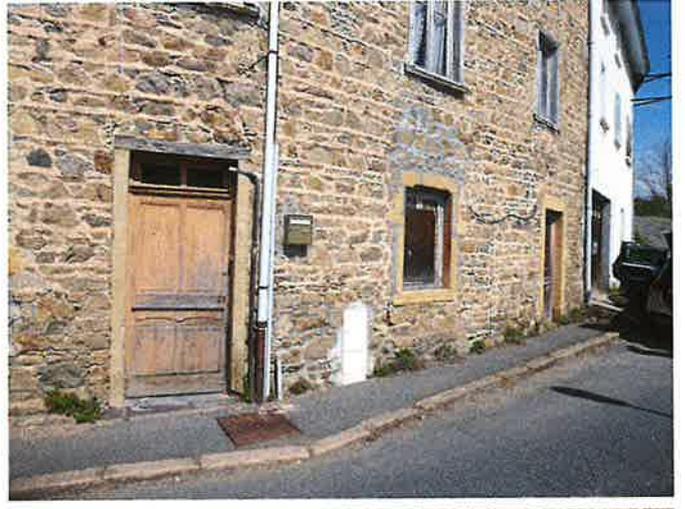














SAS HUISSIERS REUNIS  
D. DIFAZIO - L. DECOTTE  
A. DEROO - X. DELARUE  
Huissiers de Justice  
13 Rue Louis Guillaumond  
69440 MORNANT  
Tél : 04.78.44.02.14  
Fax : 04.78.44.14.75  
mornant@huissiers-reunis.fr  
www.huissiers-reunis-mornant.f

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

En date du VINGT AVRIL  
DEUX MILLE VINGT DEUX

Références :

2949215/PHC/2949215

A LA DEMANDE DE Monsieur le Comptable du Trésor Public chargé du  
recouvrement spécialisé du RHONE 3 Rue de la Charité  
69002 LYON

*La copie du présent acte comporte 20 feuilles.*

Xavier DELARUE



### COUT ACTE

EMOLUMENT ART. R444-3	520,94
D.E.P.	
Art.A444.15	
VACATION	
TRANSPORT	7,67
H.T.	528,61
TVA 20,00%	105,72
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 bis Y CGI	
FRAIS POSTAUX	
DEBOURS	22,00
T.T.C.	656,33

